

04077 X 00 59 | F

Département de la HAUTE-MARNE
Commune de VILLEGUSIEN LE LAC
7, rue de l'Eglise
52190 VILLEGUSIEN LE LAC
Tél-Fax : 03 25 88 47 25 (mardi – mercredi – jeudi – samedi matin)
E-mail : mairie.villegusienlelac@orange.fr

Villegusien le lac, le 18 octobre 2011

PREFECTURE DE LA
HAUTE-MARNE

20 OCT. 2011

ARRIVÉE

Le Maire de Villegusien le lac
à

Monsieur le Préfet de la Haute-Marne
Rue Victoire de la Marne
52011 CHAUMONT CEDEX

Objet : Demande d'autorisation d'utilisation d'un point d'eau

Monsieur le Préfet,

La Commune Associée de Saint-Michel est alimentée en eau par la Commune de Saint-Broingt les Fosses. Cette dernière connaît depuis une dizaine de jours un problème de ressource en eau en raison du manque de pluie de cet automne. L'eau mise à disposition des habitants de Saint-Michel est donc réduite et ne suffit pas à la consommation des ménages.

Nous disposons d'un point d'eau particulier qui a été foré en 2010, lieu-dit « La Cornée », territoire de Saint-Michel. Les analyses d'eau réalisées par l'ARS en novembre 2010 et en juillet 2011 ont pour conclusion : « une eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ».

Nous sollicitons votre autorisation pour utiliser ce point d'eau, dès maintenant, en réalisant une installation provisoire avec javellisation.

Par délibération du 29 juin 2011, le Conseil Municipal a décidé la mise en route de la procédure d'exploitation de ce point d'eau. Nous nous engageons à poursuivre cette procédure pour être en conformité avec le Code de la Santé Publique.

Vous trouverez ci-joint le dossier que nous avons commencé de constituer.

Comptant sur votre compréhension pour nous aider à remplir notre mission de service public pour l'approvisionnement en eau des habitants de la Commune Associée de Saint-Michel,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Le Maire,
Dominique ROBIN.



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
HAUTE-MARNE

Arrondissement de
LANGRES

EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VILLEGUSIEN LE LAC

Séance du 29 Juin 2011

Nombres de membres

Afférents : 15
En exercice: 14
Présent : 12
Votants : 13

L'an deux mille onze et le vingt neuf Juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette collectivité, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr ROBIN Dominique, Maire

Date de la convocation
22/06/2011

Date d'affichage
01/07/2011

Présents : Mr ROBIN Dominique, Maire, Mmes : COMMELIN Florence, DAUTREY Anne-Marie, LORIMIER Mireille, MM : BRESSON Yves, EDME Jean-François, FEUTRY Xavier, GACHE David, GERBET Bruno, LAPENA François, MIELLE ERIC, NICARD Serge, PETIT Claude, POINSOT Pascal

Secrétaire de séance : POINSOT Pascal

Délibération n° : 201141
Ordre n° : 2

Objet de la délibération

Forage à Saint-Michel :
demande d'autorisation
de prélèvement et
exploitation

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le forage effectué en 2010 à Saint-Michel, lieu-dit "Le Coiselot" en vue de rechercher une ressource en eau pour compléter la fourniture d'eau vendue par la Commune de Saint-Broingt les Fosses.

Les débits mesurés et les analyses de l'eau brute étant satisfaisant, il est nécessaire de mettre en route la procédure d'exploitation de ce point d'eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide la mise en place des périmètres de protection du captage
- demande l'autorisation d'exploiter cette ressource en eau au Titre du Code de la Santé Publique
- demande l'autorisation de prélèvement au titre de la loi sur l'eau

UNANIMITE

Pour : 13
Contre : 0
Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire
après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE
LANGRES le :
et publication du :

Pour extrait conforme

A Villegusien le Lac, 13 juillet 2011
Le Maire,

